AÏSSATOU LE PREMIER TOULOULOU...

« La création est une victoire sur la peur. C'est notre vraie destinée. » Francis FORD COPPOLA

Si la vie n'est pas un conte de fées, n'est-elle pas avant tout un compte de faits ?

Aïssatou* Bah était née en Afrique dans un petit village de Guinée. Après sa capture par des rabatteurs africains à l'âge approximatif de 16 ans et le long et épuisant voyage dans un navire négrier portugais, elle débarqua d'abord au nord du Brésil puis fut vendue par un trafiquant d'esclave en Guyane pour le service du capitaine de vaisseau Jean François de la Motte Agrion.

Or, dès le début de ce 18ème siècle, le Carnaval avait pris naissance en Guyane sur des thèmes venus d'Europe. Par l'intermédiaire des Portugais, toute une gamme de travestis nés plus particulièrement en Italie, en France, en Espagne et au Portugal, était alors introduite dans les festivités mondaines que donnaient les maîtres dans les habitations.
Ces travestissements originaux retinrent l'attention, d'abord des esclaves de maison et ensuite des esclaves de plantation. Par manque de moyens, leurs premiers costumes furent des imitations grossières des linges utilisés par les maîtresses et les maîtres. C'est vers cette époque que naquit aussi le Touloulou.
Ce personnage typique et surtout mystique de la culture créole guyanaise représentait d'une manière malicieuse les épouses et les filles des colons couvertes de la tête aux pieds par une multitude de sous-vêtements et de vêtements, malgré la chaleur et la pluie locales. Avec ce déguisement, les esclaves se moqueront aussi, par la suite, des Tétèches : ces riches paysannes guyanaises souvent prétentieuses et parfois arrogantes.

Aïssatou Bah qui s'appelait désormais Marie Thérèse Rochelle (baptisée ainsi par obligation du Code Noir par son maître, en souvenir de la ville de naissance de la famille La Motte Agrion) était une belle jeune femme truculente, pétillante et habile qui avait été remarquée pour ses qualités, peu de temps après son achat, par l'épouse du maître.
Ainsi, Marie Thérèse occupa-t-elle rapidement un poste de servante auprès d'Aurore, la fille unique du capitaine de la Motte Agrion, de quelques années sa cadette.
Des liens de connivence se tissèrent petit à petit entre Mademoiselle de la Motte Agrion et sa jeune domestique. D'autant plus que, Madame de la Motte Agrion, supportant mal le climat équatorial, laissait de jour en jour, davantage de latitude à Marie Thérèse dans l'éducation et l'affection que toute bonne chrétienne devait alors donner à sa progéniture.
Les jours passaient et Marie Thérèse devenait toujours plus indispensable à sa maîtresse et à sa fille.
Elle avait appris à lire et excellait dans ses interprétations des nouveaux contes que Monsieur Charles Perrault avait récemment publiés et que le capitaine avait rapportés de Paris pour sa fille, lors de son dernier voyage.
Aussi, une idée rocambolesque presque romantique, naquit-elle un jour dans leurs jeunes cervelles.
Et si, par jeu, comme dans le conte de Cendrillon ou la Petite Pantoufle de vair, Marie Thérèse se déguisait en princesse et participait au bal du carnaval organisé cette année, chez lui, par le capitaine de vaisseau. Naturellement, elle devrait être méconnaissable. Il faudrait alors la transformer en une dame habillée de manière élégante de la tête aux pieds, sans qu'aucune once de sa peau noire, ni un seul cheveu crépu de sa tignasse ne soient visibles. Comme une femme de colons, elle porterait un jupon et une robe longue qui la couvrirait du haut du col à la pointe des pieds. Et pour compléter le déguisement, une cagoule ajustée, un loup généreux et de longs gants dissimuleraient le reste de son corps si gracieux.
Les préparatifs se firent en grand secret dans la chambre de Mademoiselle Aurore, à l'abri des regards indiscrets, derrière une porte close à double tour.
Le bal masqué dans le domaine de Monsieur de la Motte Agrion fut un succès presque sans précédent. On en parla longuement dans toutes les habitations de la colonie. Le gouverneur lui-même y fit référence.

Aïssatou y tint sa place avec noblesse et charme, sans se faire remarquer par quiconque. Elle excella même dans le Cotillon, la dernière danse en couple à la mode. Une chorégraphie qui adoptait une forme en rondeau à deux temps, très rapide, exécutée à deux ou quatre couples disposés en carré.
N'avait-elle pas révisé assidûment tous les pas avec sa malicieuse complice ?
Mais c'était sans compter avec l'indiscrétion, la jalousie, la médisance et les cancans.
Quelques jours après le bal, le bruit commençait déjà à courir : une « négresse de maison » avait osé participer à un bal costumé de notables. Et, en ce temps-là, en Guyane comme ailleurs, les méchantes rumeurs couraient toujours plus vite que les bonnes nouvelles.
Le capitaine de vaisseau Jean François de la Motte Agrion ne plaisantait pas, ni avec la bienséance ni avec l'honneur de sa famille.
Malgré les pleurs et les intarissables chaudes larmes de Mademoiselle Aurore, Aïssatou Bah fut revendue quelques jours plus tard, ferrée aux pieds et aux mains, à un maître de plantation. Désormais, par punition, elle passerait de la maison aux champs avec le lot d'incommodités inhérent à leurs impitoyables servitudes.
Mais, à son insu, Aïssatou venait de lancer la mode des Touloulous. Et ce personnage apparut de plus en plus souvent dans les fêtes clandestines des villages de cases habités par les esclaves.
Élaborés à partir de quelques guenilles agencées avec soin par des doigts de fées, les premiers déguisements apparurent. Puis, au fil du temps, ils devinrent de plus en plus sophistiqués, apprêtés et raffinés.
Ce qu'il faut préciser c'est que, au début de la traite négrière, seuls les colons pratiquaient le carnaval. En effet, il était totalement interdit aux esclaves de prendre du bon temps. Mais pendant que les colons déguisés et alcoolisés dansaient dans leurs somptueuses demeures, leurs serviles domestiques bravaient l'interdiction et pratiquaient un carnaval à leur façon, dans des fêtes clandestines. Ainsi, ils y voyaient là un moyen de retrouver un peu de liberté et de commémorer comme leurs ancêtres africains, la fertilité et les récoltes. Mais surtout cela leur permettait, en toute impunité, au moins une fois par an, de tourner en dérision les maîtresses et les maîtres.

Aujourd'hui, plus personne en Guyane ne se souvient de la belle Aïssatou Bah.
Sa mémoire s'est certainement égarée dans le tortueux labyrinthe du temps.
Cependant, cela n'empêche pas le Touloulou d'être devenu désormais la reine du Carnaval de Guyane. (Et il existe dorénavant un costume propre à son compère appelé Tololo).
Et, dans les dancings spécialisés, rebaptisés à l'occasion « Universités », ce sont alors les Touloulous qui invitent les hommes à danser. Et, ces derniers, ne doivent absolument pas refuser la demande.
Mais, le Touloulou ne peut faire ce qu'il veut, il se doit de respecter à la lettre les dix commandements suivants :

1. Avoir une marraine.
2. Avoir pour seuls centres d'intérêt, la danse et la musique
3. Rester anonyme et ne jamais ôter son masque.
4. Toujours respecter la liberté des autres.
5. Avoir des gestes discrets et subtils.
6. Ne pas transformer le bal masqué en maison close.
7. Ne pas convertir les lieux de danse ni en boîte de nuit, ni en chambre d'hôtel.
8. Passer partout, voir tout, charmer sans jamais s'accrocher.
9. Se faire désirer et jamais détester.
10. Etre sage pour permettre à tous d'apprécier jusqu'à la fin des temps cette coutume unique dans le monde.

*Le beau prénom Aïssatou possède une double origine, africaine et arabo-musulmane.
En faisant abstraction du dogme chrétien de la Sainte Trinité, le Coran accepte l'existence de Jésus comme prophète et confirme sa naissance miraculeuse. Aïcha était le prénom arabe de l'épouse favorite du prophète Mahomet après Khadija, la fille du calife Abou Bakr. Aïcha était cultivée, intelligente et combative. Elle s'opposa sans relâche au calife Ali, quatrième successeur de Mahomet, et réussit à le défaire après de longues et sanglantes batailles.

Le prénom Aïssatou est l'équivalent féminin d'Aïssa, la forme arabe du prénom hébreu Yehoshua ou en français Jésus. Signifiant : « Dieu sauve », Aïssatou est aussi un prénom féminin d'Afrique noire, comparable au prénom arabe Aïcha.

PS : Si j'ai écrit cette courte nouvelle ; ce n'est pas dans un souci d'Historien (que je ne suis pas) mais de Psychopédagogue (que je pense être un peu plus) afin qu'elle soit utilisée pour permettre aux enfants et aux jeunes de débattre sur les relations sociales entre les différents protagonistes de cette dramatique épopée humaine et parler aussi des politiques appliquées à cette tragique époque de la colonisation.

